

Baromètre de l'Attractivité
de la France

Nouveau monde, nouvelles armes

Synthèse

Synthèse

1 La France, pays le plus attractif en Europe en 2021

En 2021, les investisseurs étrangers ont fait leur retour en Europe : 5 877 implantations et extensions ont été annoncées dans 44 pays (+5 % vs. 2020), mais l'Europe ne retrouve pas encore le niveau d'avant la crise sanitaire (-12 % par rapport au niveau record de 2017).

La France conserve la 1^{re} place du classement européen avec 1 222 implantations ou extensions annoncées en 2021 et progresse fortement (+24 % vs. 2020). Le rebond post-crise est important car la crise sanitaire avait touché la France plus fortement que la moyenne européenne.

Au Royaume-Uni, le nombre de projets a augmenté d'un modeste 2 % : l'attractivité britannique souffre du Brexit, en raison des inquiétudes persistantes concernant les restrictions commerciales et la pénurie de main d'œuvre, mais le pays conserve de la vigueur dans la technologie, les sièges sociaux et l'industrie financière.

L'Allemagne voit son nombre de projets annoncés diminuer de 10 % en 2021 : les entreprises y apprécient une économie robuste et exportatrice, mais aussi marquée par le plein emploi et la difficulté pour les investisseurs étrangers de pénétrer les chaînes industrielles dans l'automobile, la chimie ou la pharmacie.

Les pays d'Europe du Sud tirent profit du mouvement de relocalisation, de régionalisation des *supply chains* et de réduction des coûts, comme l'illustrent les très bons résultats de l'Espagne, du Portugal, de la Turquie, mais aussi de l'Italie qui bénéficie sans doute d'un effet Draghi.

Dans le reste de l'Europe, des pays traditionnellement attractifs (Pays-Bas, Irlande notamment), marquent le pas car l'industrie et la R&D n'y sont pas des vecteurs d'investissements directs étrangers (IDE) aussi importants, tandis que la Pologne et d'autres destinations est-européennes sont affectées par un contexte politique ou social défavorable.

2 Malgré la guerre en Ukraine, les perspectives 2022-2025 sont encourageantes

Selon l'enquête menée en février et mars 2022 auprès de 203 dirigeants, la volonté d'investir en France est forte : 56 % d'entre eux ont l'intention d'établir ou d'étendre leurs opérations en France, une augmentation significative par rapport aux 44 % de 2021 et 16 % de 2020.

Après la pandémie, la guerre en Ukraine constitue un nouveau choc menaçant la reprise des investissements étrangers en Europe : 79 % des entreprises interrogées avant le 1^{er} mars prévoient d'investir en Europe au cours de l'année prochaine, une proportion qui tombe à 48 % pour celles interrogées après le 1^{er} mars.

Le mouvement de relocalisation se confirme : avec la nécessité de mieux contrôler leurs approvisionnements et de pallier les crises à répétition, 56 % des dirigeants confirment une volonté de rapatrier à court ou moyen terme une partie de leurs activités industrielles en France et 34 % de les régionaliser en Europe, et ce avec une plus forte intensité depuis le début de la guerre en Ukraine.

Les perspectives sont encourageantes malgré la crise géopolitique, 63 % des dirigeants estiment que la France et l'Europe vont améliorer leur **attractivité d'ici 3 ans**.

Les PME et ETI sont cependant moins optimistes quant à l'évolution de l'attractivité de la France (55 % estiment qu'elle va s'améliorer d'ici 3 ans, contre 92 % des grandes entreprises), et sont donc moins enclines à y investir.

3 Le profil des investissements étrangers en France en 2021

Avec la reconfiguration des *supply chains*, la France enregistre une forte augmentation des **projets industriels et logistiques** (+18 % et +37 % par rapport à leur niveau de 2019).

Comme à l'échelle européenne, l'investissement porté par **les entreprises de services du numérique (ESN) et les grandes plateformes tertiaires de services aux entreprises** décroche sous l'effet du travail à distance et de la digitalisation des processus de *back-office*.

Les investissements dans **les centres de décision et la R&D** retrouvent de la vigueur mais la concurrence reste rude avec la plupart des pays d'Europe du Nord (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande et Pays-Bas).

Les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire (automobile, aéronautique, chimie, plasturgie et construction) retrouvent un niveau d'investissement proche de 2019.

En termes de valeur, les projets accueillis par la France sont moins générateurs d'emplois (38 en moyenne par implantation vs. 45 en Allemagne ou 68 au Royaume-Uni). Avec 69 % d'extensions de sites existants contre 23 % outre-Manche et 19 % outre-Rhin, la France fidélise les entreprises implantées, mais a plus de difficultés que ses voisins à attirer des projets *greenfield*.

4 La géographie des investissements étrangers en France et en Europe

Au classement des régions françaises, l'Île-de-France conserve la tête, devant l'Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Est, mais on observe de très fortes progressions dans toutes les autres régions.

En 2021, près d'un projet industriel sur deux a été localisé dans un **territoire de moins de 50 000 habitants**. Les implantations ou extensions dans ces territoires sont des projets industriels dans 72 % des cas.

Les implantations de **centres de R&D** ces 5 dernières années se sont concentrées dans les territoires qui sont déjà les plus avancés, notamment les plus grandes métropoles.

Au plan des grandes métropoles européennes, Londres conserve la première place, mais n'est plus aussi attractive qu'en 2021 (en 2022, 34 % des dirigeants la classent comme métropole la plus attractive contre 43 % en 2021) tandis que Paris progresse fortement (28 % en 2022 vs. 18 % en 2021).

Au classement d'image des métropoles françaises, **Bordeaux** conserve la 1^{re} place, et ce devant Strasbourg, Marseille et Montpellier, alors que Lyon continue de perdre du terrain.

5 Cinq priorités pour 2025

1. Innovation : le 1^{er} atout de la France (pour 49 % des dirigeants) sera nourri par davantage d'investissements liés à la R&D et dans l'enseignement supérieur. Les dirigeants seront particulièrement vigilants sur les compétences technologiques, la catégorie de « talents » la plus recherchée en France.

2. Fiscalité : prolonger les efforts de compétitivité fiscale est la 2^e attente des dirigeants (36 %) afin de continuer le redressement de notre compétitivité entamé il y a 5 ans. Pour 44 % des dirigeants interrogés, la priorité du gouvernement en matière fiscale doit être de maintenir et renforcer le crédit d'impôt recherche et développement (CIR).

3. Made in France : les dirigeants identifient en 3^e priorité que les entreprises doivent améliorer la qualité et la valeur ajoutée du *Made in France* (32 %) et soutenir ses PME/ETI (16 %) afin de résorber le déficit industriel du pays et redresser les exportations.

4. Compétences : la disponibilité de compétences (28 %) reste un facteur stratégique de notre attractivité, afin d'alléger les difficultés de recrutement et disposer de profils plus technologiques, managériaux et internationaux.

5. Environnement : 9 dirigeants sur 10 affirment que la durabilité influencera leurs décisions de localisation, s'ils disposent de réglementations soutenant la transition écologique (recyclage, protection de la biodiversité, normes de construction, etc.), de talents pour les accompagner dans ces transformations complexes, au sein de marchés sensibilisés aux enjeux écologiques et à la décarbonation des chaînes industrielles.



EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2022 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.
Studio BMC France - 2203BMC066.
SCORE France N°2022-036.
ED None.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette étude a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

Contact



Marc Lhermitte

Associé, EY Consulting,
Responsable du Programme
Attractivité, EMEA
marc.lhermitte@fr.ey.com